



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Votre guide pour engager et
mener à bien un dialogue sur

LA RÉFORME ÉLECTORALE

au Canada



Canada

Table des matières

Remarque : Les opinions et commentaires exprimés par l'organisateur ou les participants lors d'activités organisées à l'aide de ce guide ne reflètent pas la politique ou la position officielle du gouvernement.

Vous pouvez obtenir une version électronique du présent document à canada.ca/dialogue-reforme-electorale ainsi que des renseignements additionnels à canada.ca/democratie.

1. Introduction à la réforme électorale au Canada.....	4
1.1. Pourquoi la réforme électorale au Canada est importante.....	4
1.2. Principes directeurs de la réforme électorale au Canada.....	5
1.3. Aperçu du système électoral national actuel.....	6
1.4. Fiche d'information sur les systèmes électoraux.....	8
1.5. Changer le système électoral national.....	13
2. Organiser un dialogue sur la réforme électorale au Canada dans votre collectivité	14
2.1. Étape 1 : Planifier une activité sur la réforme électorale au Canada.....	15
2.1.1. Modèles de dialogue possibles pour une activité sur la réforme électorale au Canada	16
2.1.2. Exemple de programme d'activités sur la réforme électorale et de guide à l'intention du facilitateur.....	18
2.1.3. Trucs sur l'utilisation de la technologie et des outils numériques pour soutenir une activité sur la réforme électorale au Canada	20
2.1.4. Sujets et questions possibles dans le cadre d'un dialogue sur la réforme électorale au Canada	22

Table des matières

2.2. Étape 2 : Promouvoir une activité sur la réforme électorale au Canada	24
2.2.1. Exemples d'invitations à une activité sur la réforme électorale au Canada	25
2.3. Étape 3 : Élaborer un plan de dialogue pour une activité sur la réforme électorale au Canada	27
2.3.1. Exemple de liste de vérification pour une activité sur la réforme électorale au Canada.....	28
2.4. Étape 4 : Organiser une activité sur la réforme électorale au Canada.....	29
2.5. Étape 5 : Tenir un dialogue sur la réforme électorale au Canada.....	29
2.5.1. Guide sur la tenue d'un dialogue sur la réforme électorale au Canada	30
2.6. Étape 6 : Communiquer les résultats d'une activité sur la réforme électorale au Canada.....	34
2.7. Étape 7 : Faire connaître la réforme électorale au Canada.....	37
Annexes.....	38

Pour en savoir plus :

Si vous ne trouvez pas les réponses à vos questions au présent document, n'hésitez pas à communiquer avec nous, au numéro sans frais 1-844-690-8363 (au Canada seulement), ou le 1-800-465-7735 (ATS).

Introduction à la réforme électorale au Canada

La Chambre des communes a confié au Comité spécial sur la réforme électorale le mandat de mener un processus de consultation national sur la réforme électorale au Canada en 2016. Les Canadiens ont ainsi l'occasion de participer à ce dialogue national et de forger notre futur système électoral au niveau fédéral.

Pourquoi la réforme électorale au Canada est importante

La réforme électorale fait partie du programme de renforcement de la démocratie du gouvernement.

Les Canadiens s'attendent à ce que leurs institutions publiques en fassent toujours plus en matière d'inclusion, de transparence, d'engagement significatif et de modernisation.

La réforme électorale fait partie du programme du gouvernement en faveur du changement. La démocratie est forte et bien ancrée au Canada. L'une des façons de protéger nos valeurs démocratiques consiste à chercher constamment à améliorer le fonctionnement de nos institutions démocratiques — ce qui inclut notre mode de scrutin.

Le système électoral national compte pour beaucoup dans la vie quotidienne des Canadiens.

Le système électoral va bien au delà du simple dépôt des votes et de leur dépouillement — il offre aux Canadiens un moyen d'influer sur leur avenir, de confirmer leur consentement à être gouvernés, et de tenir leurs représentants responsables.

Le processus électoral donne lieu à de nombreux débats, votes et lois qui ont des répercussions sur la vie quotidienne des Canadiens. Ces débats, votes et lois touchent en effet l'économie, le bien être de nos familles et de nos enfants, ainsi que la santé et le dynamisme de nos collectivités.

Voilà pourquoi la réforme électorale au Canada est importante. Elle vous offre l'occasion de prendre part à un dialogue national historique sur notre démocratie.

Principes directeurs de la réforme électorale au Canada

Les cinq principes directeurs suivants pourraient vous aider à préciser vos impressions sur ce que vous souhaiteriez obtenir en ce qui concerne les élections fédérales et la représentation de votre député et de votre gouvernement fédéral. Ils peuvent vous aider à déterminer ce qui compte pour vous lorsqu'il est question des changements pouvant être apportés à notre démocratie au niveau fédéral, notamment en vous permettant de mieux évaluer la mesure dans laquelle les réformes proposées pourraient :

- rétablir l'**efficacité et la légitimité** du vote, par exemple en réduisant les manipulations et en renforçant le lien entre l'intention des électeurs et le résultat électoral;
- favoriser une hausse de la **mobilisation** et de la participation relativement au processus démocratique, notamment chez les groupes sous représentés;
- soutenir l'**accessibilité et l'inclusion** à l'égard de tous les électeurs, et éviter la complexité excessive dans le processus électoral;
- préserver l'**intégrité** de notre processus électoral;
- préserver la responsabilisation des **représentants locaux**.

Pourquoi ces principes sont ils importants?

Ces principes ont été retenus dans le but de favoriser un dialogue réfléchi et approfondi sur les attentes des Canadiens à l'égard de leur système électoral. Les changements pouvant être apportés au système électoral du Canada pourraient être évalués à partir de questions telles que les suivantes :

- Comment les réformes proposées pourraient elles renforcer l'efficacité et la légitimité en tenant mieux compte de la volonté démocratique des Canadiens?
- Comment les réformes proposées pourraient elles favoriser le civisme, la cohésion et l'ouverture dans la sphère politique pour amener les Canadiens à participer?
- Comment les réformes proposées pourraient elles faire en sorte que les Canadiens aient davantage le sentiment de pouvoir influencer sur les décisions politiques?
- Comment les réformes proposées pourraient elles favoriser l'accès et l'inclusion de tous les Canadiens dans notre société pluraliste?
- Comment les réformes proposées pourraient elles faire en sorte que les Canadiens aient confiance dans les résultats électoraux?
- Comment les réformes proposées pourraient elles favoriser la responsabilisation des députés à l'égard des citoyens?

D'où les principes ont-ils été tirés?

Compte tenu du fait qu'il n'existe pas de solution passe partout en ce qui concerne les systèmes électoraux, le choix d'un système électoral repose essentiellement sur des valeurs. Ces principes ont été formulés à partir des enseignements tirés d'autres administrations au Canada et à l'étranger.

Le gouvernement présenté une série de principes généraux qui visent à susciter un débat et des délibérations auprès des Canadiens.

Ils ont pour objectif d'amorcer le dialogue. Le Comité spécial sur la réforme électorale a été appelé à étudier les changements pouvant être apportés à notre système électoral national sur la base de ces principes. Le processus de consultation permettra de continuer à orienter et à préciser ces principes en fonction des commentaires obtenus auprès de Canadiens comme vous.

Aperçu du système électoral national actuel

À propos de la Chambre des communes

La Chambre des communes joue un rôle important au sein du régime politique du Canada : elle est l'enceinte où se tiennent les débats sur les enjeux en cours ainsi que les votes sur l'adoption des lois et où l'on voit également à tenir le gouvernement responsable de ses actes.

Les députés siègent à la Chambre des communes pour y représenter leurs collectivités locales, appelées circonscriptions électorales (ou communément désignées sous le nom de comtés).

Presque tous les députés canadiens appartiennent à un parti politique :

- Les partis politiques aident les Canadiens à comprendre les perspectives des candidats locaux et de leurs députés élus en présentant aux électeurs un ensemble de priorités qu'ils cherchent à réaliser, appelé « plateforme ».
- Les plateformes peuvent indiquer ce que les gouvernements feront lorsqu'ils exerceront le pouvoir, par exemple, quels types de lois ils présenteront et comment ils traiteront certains enjeux.
- Dans le régime canadien, le premier ministre et les membres du Cabinet siègent à la Chambre des communes :
- Cela permet aux députés d'interroger le premier ministre et les ministres du gouvernement directement à la Chambre des communes au nom de la population canadienne.
- Pour conserver le pouvoir, le gouvernement doit obtenir l'appui d'une majorité de députés, ou la « confiance » de la Chambre des communes.

Pour en savoir plus sur le système électoral national actuel, veuillez consulter *Les Canadiens et leur système de gouvernement* dans le site Web de la Bibliothèque du Parlement : <http://www.lopparl.gc.ca/About/Parliament/SenatorEugeneForsey/Home/Index-f.html>

Élections et formation du gouvernement dans le système électoral actuel

Selon le mode de scrutin actuel :

- Il y a 338 circonscriptions électorales au Canada.
- Chaque circonscription compte un député
- Le vote se fait sur une base volontaire.

Aujourd'hui, c'est le candidat qui obtient le plus de votes dans votre circonscription électorale qui gagne, avec souvent moins de 50 % des votes. Le candidat élu sera celui qui vous représentera à la Chambre des communes. C'est ce que nous appelons le scrutin majoritaire uninominal à un tour (SMUT) (voir la [page 8](#) pour plus d'information) :

- Vous votez pour votre député local en choisissant un candidat sur le bulletin de vote.
- Bien que les candidats puissent être membres d'un parti politique, vous ne votez pas directement pour leur parti politique, mais plutôt pour un candidat particulier.
- Vous ne votez pas non plus directement pour le premier ministre.
- Le parti politique qui obtient le plus de sièges à la Chambre des communes forme habituellement le gouvernement :
- Le chef de ce parti politique devient le premier ministre.
- Si le parti politique obtient plus de la moitié des sièges à la Chambre des communes, il s'agit alors d'un gouvernement majoritaire.

Les élections se tiennent généralement tous les quatre ans, à moins qu'une majorité de députés de la Chambre des communes décident de ne plus appuyer le gouvernement à l'occasion d'un vote de « confiance ».

Pour en savoir plus sur la Chambre des communes et le système électoral actuel du Canada, veuillez consulter le site Web de la Bibliothèque du Parlement : <http://www.lop.parl.gc.ca/About/Parliament/GuideToHoC/index-f.htm>.

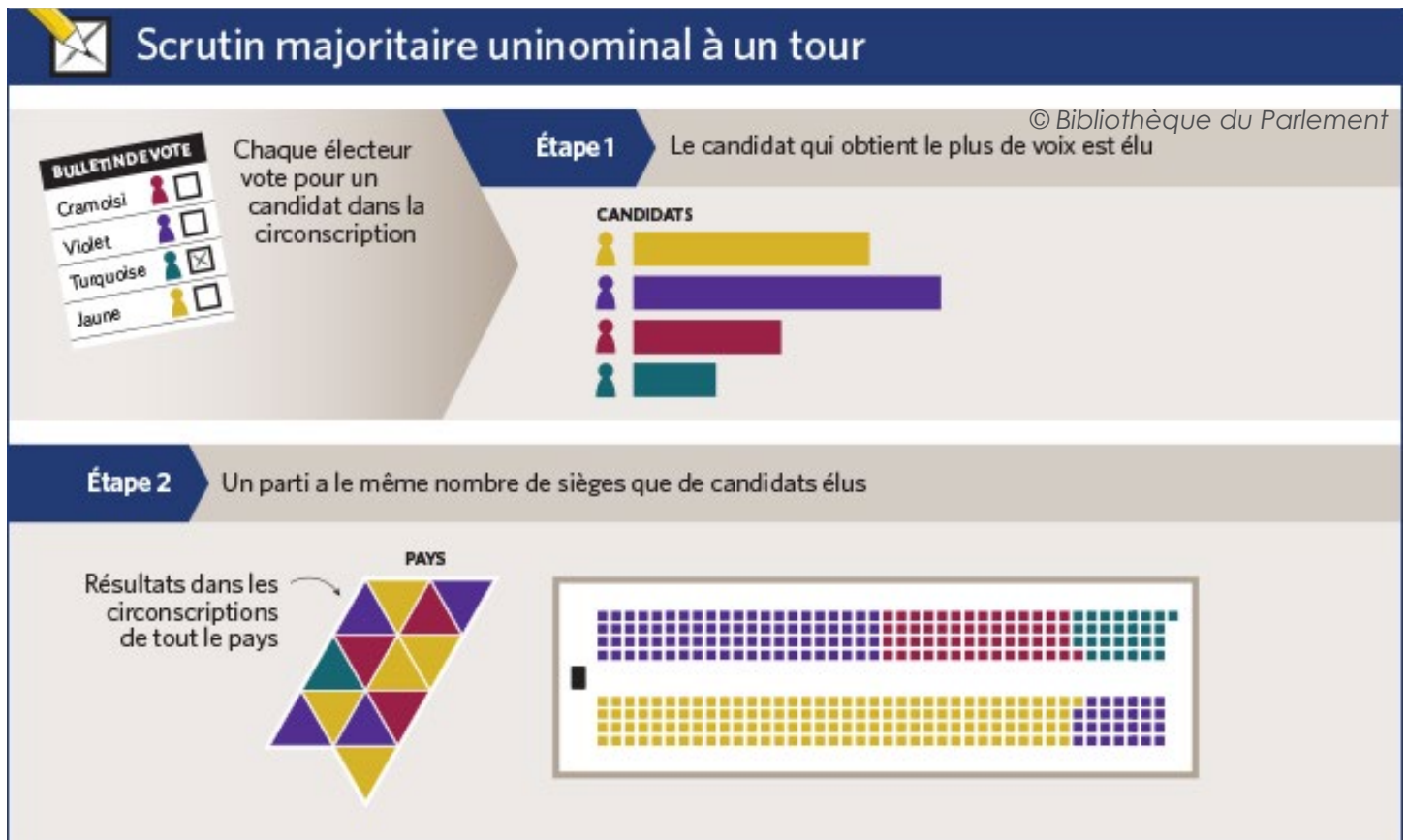
Fiche d'information sur les systèmes électoraux

Notre système électoral actuel

Description : Notre système électoral actuel au niveau fédéral est le scrutin majoritaire uninominal à un tour (SMUT). Le SMUT est fondé sur la pluralité des voix. Selon le SMUT, chaque électeur a un vote, qu'il accorde au candidat qu'il souhaite voir représenter la circonscription où il réside. Le candidat élu est celui qui recueille le plus de voix, mais cela ne veut pas nécessairement dire qu'il obtient la majorité des voix.

Exemples d'utilisateurs actuels : Le Royaume-Uni et les États Unis

<http://www.lop.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2016-06-f.html?cat=government>



Les systèmes électoraux autres que celui du SMUT peuvent être regroupés sous trois grandes familles :

- systèmes à scrutin majoritaire;
- systèmes à représentation proportionnelle;
- systèmes électoraux mixtes.

Systemes à scrutin majoritaire

Descriptions : Dans les systèmes électoraux à scrutin majoritaire, le candidat qui l'emporte est celui qui obtient la majorité (plus de 50 %) des suffrages exprimés. Ces systèmes peuvent être conçus de différentes façons. Par exemple, de tels systèmes permettent aux électeurs de classer par ordre de préférence les candidats se présentant dans leur circonscription électorale. Si aucun candidat n'obtient la majorité au premier décompte, le candidat qui a obtenu le moins de suffrages est éliminé et les suffrages de deuxième choix inscrits sur les bulletins où il figure au premier rang sont attribués aux candidats toujours en lice désignés par ces choix. Le processus se poursuit jusqu'à ce qu'un candidat obtienne la majorité nécessaire. Il existe par ailleurs une autre forme de scrutin majoritaire où il y a en fait

deux jours de scrutin, généralement à plusieurs semaines d'intervalle. Dans ce type de système électoral, si aucun candidat n'obtient la majorité des voix au premier tour, un second tour est organisé en retenant uniquement les deux candidats les mieux classés au premier tour. Celui qui obtient alors le plus de voix au deuxième tour est élu.

Exemples : Parmi les exemples de systèmes à scrutin majoritaire figurent le vote préférentiel (VP) et le scrutin à deux tours (ou de ballottage). Voir le graphique ci-dessous pour en savoir plus sur le système électoral à VP.

Exemples d'utilisateurs actuels : Australie – chambre basse (VP) et France (scrutin à deux tours).

<http://www.lop.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2016-06-f.html?cat=government>



Systemes à representation proportionnelle

Descriptions : Comme son nom l'indique, la representation proportionnelle (RP) vise à faire concorder le plus possible la répartition des sièges à l'Assemblée législative avec la proportion de suffrages obtenus par chaque parti. Les systemes à RP tendent à varier et la méthode de calcul de la répartition des sièges peut être à la fois simple et complexe. Les systemes à representation proportionnelle ne sont pas fondés sur des circonscriptions uninominales. Les citoyens votent généralement pour plus d'un candidat ou pour un parti politique.

Exemples : Parmi les exemples de systemes à representation proportionnelle figurent le vote unique transférable (VUT) et le scrutin de liste (SL).

Exemples d'utilisateurs actuels : Australie – chambre haute (VUT) et Suède (SL)

<http://www.lopparl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2016-06-f.html?cat=government>


Scrutin de liste

© Bibliothèque du Parlement

Liste fermée

Avant la tenue du scrutin, chaque parti dresse une liste de ses candidats en leur attribuant un rang


Les électeurs votent pour un parti, et non pour un candidat



Liste ouverte







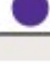

Avant la tenue du scrutin, chaque parti dresse une liste de ses candidats

Les électeurs votent pour les candidats qu'ils préfèrent dans la liste d'un parti



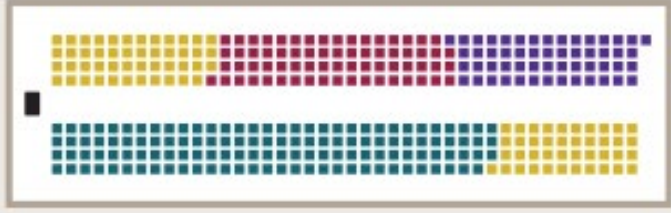
RÉSULTAT

Le parti Turquoise obtient la plus forte proportion des voix et, par conséquent, le plus grand nombre de sièges

PARTI	NOMBRE DE VOIX	% DES VOIX	% DES SIÈGES	NOMBRE DE SIÈGES (SUR 338)
		38	38	128
		26	26	88
		20	20	68
		16	16	54

Conclusion

Le nombre de sièges de chaque parti est proportionnel à la part des voix qu'il a obtenue



Les sièges sont attribués aux candidats selon leur rang sur la liste, déterminé soit par le parti (liste fermée) ou par les électeurs (liste ouverte)



Vote unique transférable

© Bibliothèque du Parlement

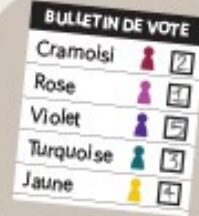
L'élection est déclenchée

Le pays est divisé en circonscriptions plurinominales. Dans cet exemple, la circonscription dispose de trois sièges à la Chambre des communes.



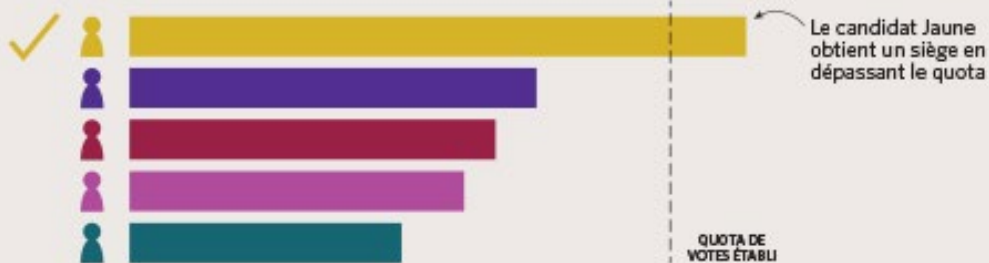
CLASSEMENT

Cinq candidats briguent les trois sièges de la circonscription
Les électeurs doivent les classer selon leurs préférences



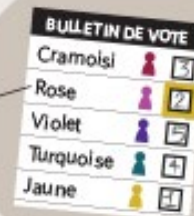
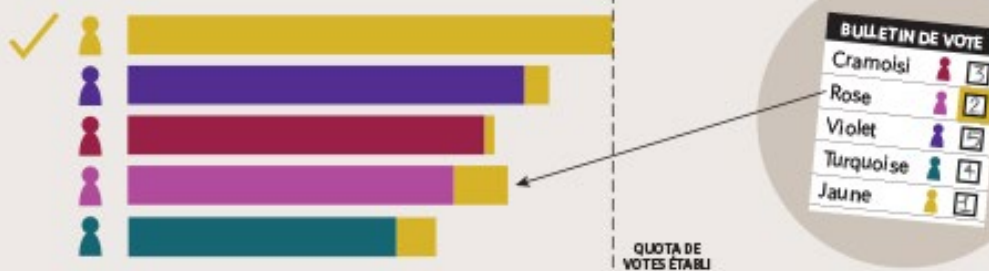
1^{er} décompte

Pour être élus, trois candidats doivent atteindre ou dépasser le quota de votes. Le quota est basé sur une formule qui tient compte des suffrages exprimés et du nombre de sièges à combler.



Décompte additionnel : étape 1

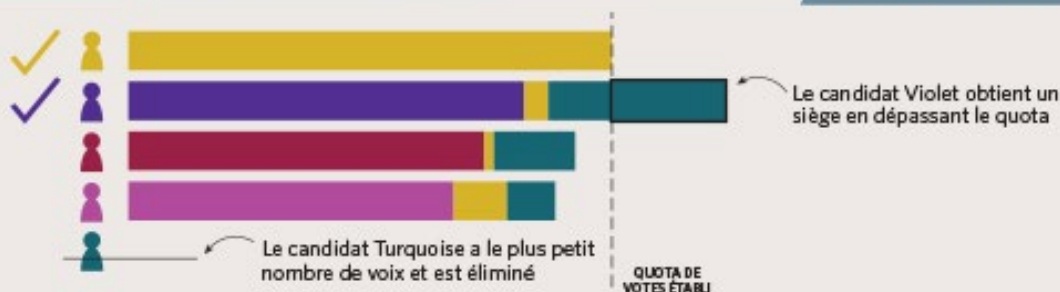
Les voix obtenues au-delà du quota par le candidat Jaune élu sont attribuées aux candidats de deuxième choix indiqués sur ses bulletins



Décompte additionnel : étape 2

Les suffrages de deuxième choix inscrits sur les bulletins du candidat Turquoise éliminé sont attribués aux candidats désignés par ces choix

Il y a autant de décomptes additionnels qu'il en faut pour que trois candidats soient élus dans la circonscription



Systemes electoraux mixtes

Descriptions : Les systemes electoraux mixtes reunissent des elements du scrutin majoritaire et de la representation proportionnelle. Les electeurs d'une circonscription votent deux fois : d'abord pour elire directement un representant, et ensuite pour un ou plusieurs partis qui recevront un nombre de sieges proportionnel au pourcentage des suffrages qu'ils obtiennent.

Exemples : Parmi les exemples de systemes electoraux mixtes figurent le scrutin majoritaire mixte (SMM), qui est un systeme partiellement proportionnel, et le systeme a representation proportionnelle mixte (RPM), qui est en soi proportionnel.

Exemples d'utilisateurs actuels : Japon (SMM) et Nouvelle Zelande (RPM).

<http://www.lop.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2016-06-f.html?cat=government>


Représentation proportionnelle mixte

© Bibliothèque du Parlement

Nominations et listes de parti

Avant la tenue du scrutin, les partis nomment un candidat dans chacune des circonscriptions; ils créent aussi des listes de candidats

Les citoyens votent pour un représentant local et pour un parti

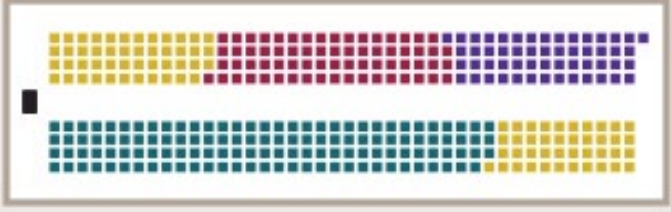


RÉSULTAT
Le parti Turquoise obtient le plus grand nombre de sièges

PARTI	RÉSULTATS	% DES VOIX	% DES SIÈGES	NOMBRE DE SIÈGES (SUR 338)
●		38	38	128
●		26	26	88
●		20	20	68
●		16	16	54

NOMBRE DE DÉPUTÉS ÉLUS DIRECTEMENT
 NOMBRE DE SIÈGES SUPPLÉMENTAIRES
 → Les sièges ajoutés vont aux candidats des listes de parti afin d'assurer la proportionnalité du résultat

Conclusion Le nombre de sièges de chaque parti est proportionnel à la part des voix qu'il a obtenue



Les sièges sont occupés par des députés élus directement et par des candidats des listes de partis

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site Web de la Bibliothèque du Parlement :

<http://www.lop.parl.gc.ca/Content/LOP/ResearchPublications/2016-06-f.html?cat=government%20-%20info>

Changer le système électoral national

Le fait de changer le système électoral national transformerait le déroulement des élections fédérales et le mode de fonctionnement de notre gouvernement fédéral. Par exemple, selon leur nature, les différentes réformes pourraient changer :

POUR QUI VOUS VOTEZ

Vous pourriez voter pour :

- un candidat donné;
- un parti politique;
- et dans certains cas, les deux à la fois.

Vous pourriez :

- simplement choisir un candidat sur le bulletin de vote comme nous le faisons maintenant;
- classer les candidats — vos premier, deuxième, troisième et dernier choix; ou
- choisir plusieurs candidats sans les classer.

COMMENT VOUS VOTEZ

Aujourd'hui, la plupart d'entre nous votent en personne en utilisant un crayon et du papier, soit le jour même des élections, soit dans les bureaux de scrutin par anticipation dans les jours qui précèdent. De nombreuses personnes utilisent aussi des bulletins de vote spéciaux, qui sont envoyés par la poste. La mise en place de nouvelles technologies dans les bureaux de scrutin pourrait ouvrir la voie au vote en ligne dans les années à venir.

QUI PEUT OU DOIT VOTER

Le vote pourrait devenir obligatoire comme en Australie.

COMMENT ON VOUS REPRÉSENTE

Les secteurs et les groupes représentés par les députés pourraient changer :

- votre circonscription électorale pourrait continuer de n'avoir qu'un seul député;
- ou vous pourriez faire partie de régions plus vastes représentées par plusieurs députés.

LES APPUIS NÉCESSAIRES POUR OBTENIR UN SIÈGE

Le pourcentage des voix nécessaires pour qu'un candidat ou un parti politique remporte un siège pourrait varier :

- certains systèmes exigent un appui d'au moins 50 %
- ou dans d'autres systèmes, le seuil requis pour remporter un siège peut être plus bas.

DE QUELLE FAÇON SE TRADUISENT CONCRÈTEMENT LES RÉSULTATS ÉLECTORAUX

La façon de compter les votes et de les convertir en sièges pourrait changer. Cela pourrait influencer :

- sur les chances d'obtenir un gouvernement majoritaire, étant donné que certains systèmes vont plus souvent produire des majorités tandis que d'autres vont plus souvent donner lieu à des gouvernements minoritaires ou de coalition;
- sur le nombre et la diversité des partis politiques qui obtiennent des sièges à la Chambre des communes, étant donné que certains systèmes pourraient permettre à des partis politiques plus petits d'obtenir davantage de sièges, favorisant ainsi la création d'un plus grand nombre de partis politiques.

Organiser un dialogue sur la réforme électorale au Canada dans votre collectivité

Remarque : Les opinions et commentaires exprimés par l'organisateur ou les participants lors d'activités organisées à l'aide de ce guide ne reflètent pas la politique ou la position officielle du gouvernement.

Félicitations! Vous avez décidé d'organiser un dialogue sur la réforme électorale au Canada.

Que faire maintenant?

Vous pouvez vous inspirer de ce guide étape par étape afin d'organiser un dialogue fructueux.

Étape 1 : Planifiez votre activité [pages 15 à 23](#)

La première étape est de définir le genre de dialogue que vous voulez organiser.

Étape 2 : Faites connaître votre activité [pages 24 à 26](#)

Lorsque les détails de votre activité ont été planifiés, vous êtes prêt à transmettre l'information, à inviter les participants et à faire la promotion de votre dialogue communautaire.

Étape 3 : Élaborez un plan de dialogue en vue de votre activité [pages 27 à 28](#)

Avant l'activité, révissez et confirmez votre plan.

Étape 4 : Organisez votre activité [page 29](#)

Le jour de votre dialogue communautaire est arrivé. Selon l'ampleur de l'activité, vous devriez prévoir entre 15 et 90 minutes avant l'heure prévue de l'activité afin de vous préparer.

Étape 5 : Tenez votre dialogue [pages 29 à 33](#)

Tenir un dialogue fructueux est un art.

Étape 6 : Communiquez les résultats de votre activité [pages 34 à 35](#)

Il est primordial que tous les Canadiens participent à un dialogue constructif sur la réforme électorale au Canada et que les résultats soient communiqués au Comité spécial sur la réforme électorale.

Étape 7 : Faites connaître la réforme [page 36](#)

Informez les autres Canadiens que vous avez participé au dialogue!

Pour en savoir plus :

Si vous ne trouvez pas les réponses à vos questions au présent document, n'hésitez pas à communiquer avec nous, au numéro sans frais 1-844-690-8363 (au Canada seulement), ou le 1-800-465-7735 (ATS).

Étape 1 : Planifier une activité sur la réforme électorale au Canada

La première étape consiste à réfléchir au type de dialogue que vous souhaitez organiser :

1. SE PRÉPARER

Lire le guide pour vous aider à prendre une décision éclairée quant à votre participation.

2. CHOISIR

Choisir le type d'activité que vous voulez organiser. On peut discuter de la réforme électorale de différentes façons. Pensez à vos objectifs, à vos réseaux et à vos ressources au moment de choisir le modèle de dialogue (voir la [page 16](#) pour plus d'information) qui vous convient le mieux. À ce moment-ci, vous souhaitez peut-être envisager la possibilité de travailler avec des partenaires ou des groupes. Examinez comment vous pourriez utiliser les outils et les technologies numériques pour que votre activité ait plus de portée (voir la [page 20](#) pour plus d'information). Réfléchissez à la façon dont vous pourriez rendre votre activité la plus inclusive et accessible que possible (voir la [page 32](#) pour plus d'information).

3. DATE ET HEURE

Choisir une date et une heure qui convient pour vous et votre public cible. N'oubliez pas de prendre en considération le temps dont vous aurez besoin pour vous préparer et faire la promotion de l'activité. Par exemple, une causerie informelle autour d'un café entre voisins pourrait avoir lieu la semaine prochaine, mais une rencontre de type « assemblée générale » exigera de trois à quatre semaines de préparation.

4. BUDGET

Déterminer si vous disposerez d'un budget pour l'activité. La plupart des dialogues peuvent être organisés sans frais ou presque.

Soyez créatif et tirez profit des atouts locaux pour réduire les coûts le plus possible.

5. LIEU

Choisir l'endroit qui convient le mieux à votre activité et le confirmer. Il y a plusieurs éléments à prendre en compte au moment de choisir le lieu, notamment :

- facilité d'accès pour les personnes handicapées
- accès en voiture (p. ex. stationnement), en transport en commun et à pied
- taille/capacité
- technologie (p. ex. accès Internet, audiovisuel)
- possibilité d'offrir des rafraîchissements (au besoin)

6. PROGRAMME ET SUJETS

Selon le type de dialogue que vous souhaitez tenir, commencer à établir le programme de votre dialogue. Déterminez si vous voulez organiser une activité thématique ou un dialogue ouvert. Vous pourriez vouloir examiner cet exemple de programme et de guide du facilitateur (voir la [page 18](#)) et la liste de sujets et de questions possibles dans le cadre d'un dialogue sur la réforme électorale au Canada (voir la [page 22](#)) pour vous aider à faire un choix.

7. ORGANISER L'INSCRIPTION

Selon la taille de l'activité, vous pourriez souhaiter que les participants s'inscrivent à l'avance. Il peut s'agir de simplement demander aux gens de confirmer par courriel, ou de recourir à un outil spécialisé en ligne (p. ex. Eventbrite ou Universe).

Modèles de dialogue possibles pour une activité sur la réforme électorale au Canada

TYPE DE DIALOGUE	DIALOGUE COMPLÉMENTAIRE	CAUSERIE INFORMELLE	DIALOGUE COMMUNAUTAIRE		ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
	Intégration d'un dialogue dans une réunion	Dialogue avec quelques amis ou voisins	Rassemblement (public ou groupe plus ciblé) pour discuter de la réforme électorale au Canada		Grand rassemblement public
Nombre de participants proposé	Moins de 40	De 2 à 15	De 10 à 25	De 25 à 75	Plus de 50
Participants potentiels	<ul style="list-style-type: none"> Membres actuels de votre groupe ou de votre organisation 	<ul style="list-style-type: none"> Amis Voisins Petits groupes/réseaux (p. ex. club de lecture) 	Membres de groupes/réseaux de taille petite ou moyenne : <ul style="list-style-type: none"> Clubs de lecture Associations de voisins Associations et organisations communautaires 	Membres de groupes/réseaux de taille moyenne ou grande : <ul style="list-style-type: none"> Associations de voisins Associations et organisations communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> Membres de la communauté
Méthodes d'invitation proposées	<ul style="list-style-type: none"> Par votre réseau organisationnel 	<ul style="list-style-type: none"> Personnel; gens que vous connaissez 	<ul style="list-style-type: none"> Personnel; gens que vous connaissez Par des groupes ou réseaux existants 	<ul style="list-style-type: none"> Par des groupes ou réseaux existants Vaste promotion et publicité 	<ul style="list-style-type: none"> Vaste invitation à l'échelle de la communauté : Promotion et publicité Réseaux
Exemples de lieux	Lieu de la réunion	Capacité : jusqu'à 15 <ul style="list-style-type: none"> Salon Salle à manger Dans un café 	Capacité : jusqu'à 30 <ul style="list-style-type: none"> Salle de conférence/de réunion Petits ateliers 	Capacité : jusqu'à 100 <ul style="list-style-type: none"> Salle de réunion de taille moyenne 	Capacité : au moins 100 (recommandé) <ul style="list-style-type: none"> Auditorium Salle communautaire Centres de conférence

TYPE DE DIALOGUE	DIALOGUE COMPLÉMENTAIRE Intégration d'un dialogue dans une réunion	CAUSERIE INFORMELLE Dialogue avec quelques amis ou voisins	DIALOGUE COMMUNAUTAIRE Rassemblement (public ou groupe plus ciblé) pour discuter de la réforme électorale au Canada		ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Grand rassemblement public
Méthodes possibles d'organisation /facilitation	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue facilité • Petit et grand groupe de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> • Autodirigée • Dialogue en petit groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue facilité • Petit et grand groupe de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> * <i>Facilitateur professionnel (recommandé)</i> • Dialogue facilité • Petit et grand groupe de discussion 	<ul style="list-style-type: none"> * <i>Facilitateur professionnel (recommandé)</i> • Dialogue facilité • Petit et grand groupe de discussion • Période de questions et réponses possible (max. 30 minutes à la fin de la session)
Durée proposée	De 15 à 30 min. De 0,25 à 0,5 heure	De 60 à 90 min. De 1 à 1,5 heure	De 90 à 120 min. De 1,5 à 2 heures	De 90 à 120 min. De 1,5 à 2 heures	De 120 à 180 min. De 2 à 3 heures
Exigences techniques/ audiovisuel	Facultatif : • Ordinateur, projecteur et écran	• Facultatif : • Ordinateur, projecteur et écran	• Facultatif : • Ordinateur, projecteur et écran	Suggéré : • Ordinateur, projecteur et écran • Deux microphones et des haut-parleurs	Suggéré : • Ordinateur, projecteur et écran • Au moins deux microphones et des haut-parleurs
Méthodes proposées pour consigner le dialogue	• Preneur de notes	• Preneur de notes	• Un ou plusieurs preneurs de notes	• Plusieurs preneurs de notes	<ul style="list-style-type: none"> • Activités en petits groupes pour consigner les réponses (preneur de notes pour chaque groupe) • Résultats compilés numériquement par plusieurs preneurs de notes

Exemple de programme d'activités sur la réforme électorale et de guide à l'intention du facilitateur

Remarque : Cet exemple de guide du facilitateur s'applique à une rencontre de deux heures (sans compter le temps de l'installation) avec un groupe d'environ 30 personnes. Vous pouvez l'adapter en fonction de la taille de votre groupe et du temps prévu; les activités et les blocs de temps devront peut-être être ajustés. Vous pouvez obtenir une version électronique du présent document à canada.ca/dialogue-reforme-electorale.

ACTIVITÉ

NOTES DU FACILITATEUR

INSTALLATION

avant l'arrivée des participants

15 à 30 minutes

- Installer des affiches (au besoin)
- Organiser la salle de sorte à pouvoir tenir des discussions avec tout le groupe et en petits groupes
- Définir des zones distinctes pour l'inscription et les rafraîchissements (si nécessaire)

ARRIVÉE

15 minutes

- Accueillir les participants à leur arrivée
- Demander aux participants de s'inscrire (si nécessaire)
- Donner aux participants une étiquette avec leur nom et les documents pertinents pour la rencontre (si nécessaire)

MOT D'OUVERTURE

15 minutes

- Souhaiter la bienvenue aux participants
- Donner le ton (voir la [section 1](#))
- Revoir les notes internes
- Passer en revue les ententes sur la conduite pendant le dialogue, les activités et autres renseignements sur la facilitation (voir la [page 30](#))

EXERCICE BRISE-GLACE

10 minutes

- Demander aux participants de former des petits groupes (4 à 6 personnes)
- Chaque participant dispose d'une minute pour répondre à la question suivante : pourquoi avez-vous décidé de vous joindre à nous aujourd'hui?

DISCUSSION 1 : Généralités

15 à 30 minutes

- Demander aux participants de former de nouveaux groupes de trois, dont un preneur de notes
- Chaque groupe a trois minutes pour répondre à la question suivante : (De façon générale, est-ce que vous et votre entourage exercez votre droit de vote? Pourquoi?) (voir la [page 22](#))
- Après dix minutes, demander à une personne de chaque groupe de résumer de la discussion en 30 secondes

DISCUSSION 2:

Principes et valeurs liés à la démocratie

15 à 30 minutes

- Demander aux participants de former de nouveaux groupes de trois, dont un preneur de notes
- Chaque groupe a trois minutes pour répondre à la question suivante : Y a-t-il certains groupes qui selon vous sont exclus du système électoral actuel? Pourquoi croyez-vous qu'ils sont exclus? Que pourrait-on faire pour rendre le système électoral canadien plus inclusif? (voir la [page 22](#))
- Après dix minutes, demander à une personne de chaque groupe de résumer de la discussion en 30 secondes

DISCUSSION 3:

Réformes électorales au Canada

20 à 25 minutes

- Demander aux participants de former de nouveaux groupes de trois, dont un preneur de notes
- Chaque groupe a trois minutes pour répondre à la question suivante : (Que pensez-vous du vote électronique? Pourquoi?) (voir la [page 22](#))
- Après dix minutes, demander à une personne de chaque groupe de résumer de la discussion en 30 seconde

RÉFLEXION

20 minutes

- Demander à tous les participants de former un cercle (si possible)
- Donner aux participants une minute pour réfléchir à la question suivante : Que retenez-vous du dialogue d'aujourd'hui sur la réforme électorale au Canada?
- Donner votre propre réponse, puis demander aux participants de répondre en une seule phrase à tour de rôle (max. 30 secondes)

MOT DE LA FIN

10 minutes

- Remercier les participants
- Regrouper les notes de discussion ou fournir des directives quant à la façon de soumettre les notes
- Encourager les participants à poursuivre le dialogue après l'activité
- Expliquer ce que vous ferez avec les résultats

Trucs sur l'utilisation de la technologie et des outils numériques pour soutenir une activité sur la réforme électorale au Canada

Il existe de nombreuses façons d'accroître la portée d'un dialogue sur la réforme électorale au Canada au moyen de la technologie et des outils numériques. Ci-dessous sont offerts quelques trucs et suggestions sur la façon de leur utiliser avant, pendant et après une activité.

Avant l'activité

- Faire une recherche en ligne pour savoir où les membres de votre communauté de regroupent sur le Web afin de promouvoir votre activité et d'élargir la portée de votre invitation. N'oubliez pas que les communautés utilisent différents mots-clics, groupes en ligne et plateformes numériques pour communiquer. Il faut utiliser ces outils de façon créative et respectueuse pour faire connaître votre activité. Examiner quelques modèles d'invitation pour les médias sociaux que vous pouvez adapter en fonction de votre activité (voir la [page 25](#)).
- Songer à créer et à promouvoir un mot-clic propre à votre activité. Vous pouvez ainsi facilement créer de l'engouement et faire un suivi, ainsi que faciliter le bouche-à-oreille. Un mot-clic efficace est court et unique (il n'est pas déjà utilisé par une autre collectivité) et facile à retenir.
- Vous pouvez encourager les participants à vous faire part (courriel, médias sociaux) des questions et des réflexions émanant des échanges en ligne, avant votre activité, pour les inclure dans le dialogue. Cela peut être une excellente façon pour les personnes ne pouvant être présentes de participer tout de même au dialogue.

Durant l'activité

- Encourager les participants à faire part de leurs réflexions sur les médias sociaux durant l'activité. Si vous avez créé un mot-clic, n'oubliez pas de le mentionner et de l'indiquer sur tous les documents distribués (p. ex. affiches dans la salle, programme imprimé). Si possible, vous pouvez désigner un responsable des médias sociaux qui fera des annonces en temps réel pour ceux qui ne sont pas présents. Vous pouvez aussi encourager la participation des gens qui sont sur les médias sociaux, par exemple en posant vos questions sur Twitter et en faisant part des réponses reçues en temps réel ou figurant dans vos notes.
- Vous pourriez aussi diffuser en continu sur Internet pour ceux qui ne peuvent pas être présents. Souvent, tout ce qu'il faut

pour diffuser en continu est un appareil muni d'une caméra (un téléphone intelligent ou une tablette), une connexion Internet et un service de diffusion en ligne, par exemple Facebook Live, Periscope, YouTube On Air. Si votre budget vous le permet, vous pourriez retenir les services d'une équipe professionnelle qui vous aiderait à diffuser ou à enregistrer l'activité pour la diffuser plus tard.

- Pensez à la façon dont vous pourrez encourager les participants à poursuivre le dialogue après l'activité. Vous pourriez notamment les diriger vers un groupe en ligne ou leur proposer un mot-clic pour qu'ils continuent d'échanger et de discuter après coup.

Après l'activité

- Considérer faire un résumé de votre activité pour les médias sociaux et y ajouter entre autres certains commentaires et des photos pour ceux qui n'étaient pas sur place. Ce résumé servira également de document numérique pour la postérité.
- Si vous avez pris des photos ou avez filmé durant l'activité, vous pourriez afficher le tout en ligne, ainsi que les résultats du dialogue. Il existe plusieurs services, souvent gratuits, permettant de verser rapidement divers éléments, par exemple Medium et Storify, pour qu'on puisse facilement les retrouver et les diffuser.
- Encourager les participants à se joindre au dialogue national en ligne sur la réforme électorale au Canada (voir la [page 37](#)).

Sujets et questions possibles dans le cadre d'un dialogue sur la réforme électorale au Canada

Poser des questions est une excellente façon de lancer un dialogue, ou de l'alimenter lorsque les participants semblent à court d'idées. Pensez aux intérêts, aux besoins et aux connaissances des participants lorsque vous déterminerez le nombre et le type de questions posées lors de votre activité.

N'hésitez pas à choisir parmi la liste ci-dessous ou à en formuler d'autres. Vous pouvez vous concentrer sur un sujet ou sélectionner une ou plusieurs pour chaque sujet.

Nota : pour un dialogue de 90 à 120 minutes, vous devriez choisir de 3 à 4 questions. electoral-reform-dialogue.

Vous pouvez obtenir une version électronique du présent document à canada.ca/dialogue-reforme-electorale.

Généralités

1. Selon vous, que pourrait-on faire pour que davantage de Canadiens s'intéressent et participent à la démocratie?
2. De façon générale, est-ce que vous et votre entourage exercez votre droit de vote? Pourquoi?
3. Est-ce que vous ou votre entourage avez déjà été confrontés à des obstacles au moment de voter?
 - a. Si oui, quels étaient les obstacles?
 - b. Selon vous, que pourrait-on faire pour éliminer les obstacles auxquels les gens pourraient se buter au moment de voter?
4. Estimez-vous que la Chambre des communes représente efficacement les Canadiens? Pourquoi?
5. Comment pourrions-nous évaluer la santé de la démocratie au Canada? Que pourrions-nous utiliser comme indices?
6. Quelles pourraient être des qualités en leadership que devrait posséder votre représentant élu?
 - a. Croyez-vous que certaines qualités et compétences sont surévaluées/sous-évaluées dans notre société diversifiée? Si oui, lesquelles?
7. Quelle devrait être la relation entre un député et son électorat?

Principes et valeurs liés à la démocratie

1. En fonction des principes directeurs de la réforme électorale au Canada (efficacité et légitimité, engagement, accessibilité et inclusion, intégrité et représentation locale) :
 - a. Quel principe ou quels principes vous importent le plus? Pourquoi?
 - b. Quel principe ou quels principes vous importent le moins? Pourquoi?
 - c. Y a-t-il un ou des principes qui selon vous sont manquants? Pourquoi?
2. Y a-t-il certains groupes qui selon vous sont exclus du système électoral actuel?
 - a. Si oui, pourquoi croyez-vous qu'ils sont exclus?
 - b. Que pourrait-on faire pour rendre le système électoral canadien plus inclusif?

Réformes électorales au Canada

1. Selon vous, quels sont les points forts de notre système électoral actuel? Et ses faiblesses?
2. Avez-vous entendu parler d'autres systèmes que celui que nous utilisons actuellement ?
 - a. Si oui, qu'avez-vous entendu?
 - b. Y a-t-il des avantages à ces options? Si oui, lesquels?
 - c. Avez-vous des préoccupations concernant ces options? Si oui, lesquelles?
3. Que pensez-vous du vote électronique? Pourquoi?
4. Que pensez-vous du vote en ligne? Pourquoi?
5. Que pensez-vous du vote obligatoire? Pourquoi?
6. Selon vous, quels autres changements, le cas échéant, devraient être apportés aux méthodes et aux procédures que nous appliquons? Pourquoi?

Étape 2 : Promouvoir une activité sur la réforme électorale au Canada

Lorsque vous aurez terminé la planification, vous serez prêt à faire connaître votre activité, à inviter des participants et à promouvoir le dialogue dans votre communauté.

Invitation

Un haut taux de participation est souvent directement lié à la façon dont les invitations sont faites. Certaines personnes que vous souhaiteriez avoir peuvent avoir un conflit d'horaire, mais le taux de participation général augmente lorsque le processus d'invitation est judicieux. N'hésitez pas à utiliser les modèles d'invitation (voir la [page 25](#)) ou à créer d'autres qui comprendront :

- un énoncé clair sur la raison de la rencontre
- les thèmes ou les sujets qui seront abordés
- tous les détails concernant la date, l'endroit et la durée de l'activité
- ce qu'on attend des participants

Promotion

S'il s'agit d'une activité de grande envergure, vous voudrez sans doute faire une vaste promotion. Considérez une ou plusieurs des options suivantes:

- Avis aux médias
- Médias sociaux
- Babillards communautaires
- Affiches/dépliants
- Entretiens avec les médias locaux (p. ex. télévision, radio)
- Publicité

Inscrire l'activité sur notre calendrier d'activités

Dites-nous – et dites au reste du Canada – que vous participez au dialogue national sur la réforme électorale au Canada. Faites-nous-en part à canada.ca/democratie pour qu'elle soit ajoutée au calendrier des activités connexes qui se déroulent partout au pays.

Exemples d'invitations à une activité sur la réforme électorale au Canada

Remarque : Vous pouvez obtenir une version électronique du présent document à canada.ca/dialogue-reforme-electorale.

Le taux de participation à une activité est souvent directement lié à la façon dont les personnes ont été invitées. Des personnes que vous espérez voir à l'activité pourraient avoir un conflit d'horaire, mais le taux de participation aura tendance à augmenter si vous utilisez un bon processus d'invitation. Un processus d'invitation accueillant et inclusif et un préavis suffisant augmenteront la probabilité qu'un plus grand nombre de personnes assistent à votre activité.

Courriel, babillard des événements communautaires, etc.

Bonjour,

Je vous invite à participer à un dialogue communautaire qui aura lieu le DATE à HEURE, à LIEU. Nous discuterons de l'avenir du système électoral et de la démocratie au Canada et nous échangerons des idées à ce sujet.

Organisé par NOM DU FACILITATEUR, le dialogue portera sur ce qui suit :

- APERÇU DES SUJETS OU DES ACTIVITÉS, ETC.

L'activité durera environ DURÉE DE L'ACTIVITÉ. Les résultats seront INDIQUER CE QUE VOUS AVEZ L'INTENTION DE FAIRE AVEC LES RÉSULTATS. SI VOUS LE VOULEZ, INDIQUER LA FAÇON DE S'INSCRIRE À L'ACTIVITÉ.

J'espère que vous pourrez vous joindre à nous le DATE, à HEURE, à ENDROIT! N'hésitez pas à transmettre cette invitation à d'autres personnes que cette activité pourrait intéresser.

(NOM DU FACILITATEUR)



Médias sociaux

Twitter

- Dites-nous ce que vous pensez de la #DémocratieCdn. Participez à notre dialogue communautaire : LIEN OU INFORMATION SUR LA DATE ET L'EMPLACEMENT
- NOM DU FACILITATEUR organise un dialogue communautaire sur la #DémocratieCdn. Joignez-vous à nous : LIEN OU INFORMATION SUR LA DATE ET L'EMPLACEMENT
- Venez discuter de la #DémocratieCdn à NOM DE LA COMMUNAUTÉ, le DATE.
- Venez participer à notre dialogue communautaire sur la #DémocratieCdn le DATE, à EMPLACEMENT.

Facebook

Facebook est l'une des plateformes de médias sociaux les plus utilisées au Canada. En plus de promouvoir votre activité sur votre page ou dans des messages, vous voudrez peut-être aussi créer un événement dans Facebook. Ainsi, vous pouvez inviter des participants et assurer le suivi des personnes qui ont manifesté leur intérêt. Vous pouvez utiliser ou adapter les exemples d'invitations dans vos messages Facebook ou les adapter à vos besoins.

- Joignez-vous à notre dialogue communautaire sur la #DémocratieCdn et sur l'avenir du système électoral au Canada. LIEN OU INFORMATION SUR LA DATE ET L'EMPLACEMENT . (SI VOUS LE VOULEZ, INDIQUER LA FAÇON DE S'INSCRIRE À L'ACTIVITÉ).
- NOM DU FACILITATEUR organise un dialogue communautaire sur la #DémocratieCdn le DATE ET HEURE, à EMPLACEMENT . SI VOUS LE VOULEZ, INDIQUER LA FAÇON DE S'INSCRIRE À L'ACTIVITÉ .
- Contribuez à façonner l'avenir de la #DémocratieCdn lors de notre dialogue communautaire à NOM DE LA COMMUNAUTÉ . SI VOUS LE VOULEZ, INDIQUER LA FAÇON DE S'INSCRIRE À L'ACTIVITÉ .
- Toutes les voix sont importantes lorsqu'il est question de la #DémocratieCdn – venez participer à notre dialogue communautaire le DATE ET HEURE , à EMPLACEMENT . SI VOUS LE VOULEZ, INDIQUER LA FAÇON DE S'INSCRIRE À L'ACTIVITÉ .

Exemple d'avis aux médias

Ville (province) - date (un jour ouvrable avant la date de l'activité) – Les représentants des médias sont invités à un dialogue communautaire organisé par (NOM DU FACILITATEUR). Le dialogue, qui portera sur les principes et les valeurs qui sous-tendent le système électoral et la démocratie au Canada, a pour but de mieux faire connaître les changements qui pourraient être apportés à notre système électoral et de permettre aux membres de la communauté d'en discuter et d'échanger leurs points de vue à ce sujet.

Activité : Dialogue communautaire sur la réforme électorale au Canada

Date : le [jour de la semaine] [jour du mois] [mois] 2016

Heure : 00 h 00 [Fuseau horaire]

Emplacement : [adresse où aura lieu l'activité]

Étape 3 : Élaborer un plan de dialogue pour une activité sur la réforme électorale au Canada

Avant de tenir le dialogue sur la réforme électorale au Canada, passez en revue et confirmez votre plan. Un bon dialogue offrira aux participants divers moyens de participer. Lorsqu'un groupe de gens se réunit, il faut composer avec différentes personnalités et différents types d'apprentissage. Vous voudrez donc prévoir des activités dans votre programme qui permettront de répondre à divers besoins. Pensez à des moyens créatifs de rendre le dialogue stimulant, interactif et dynamique.

Au moment d'élaborer votre plan de dialogue, vous devriez faire ce qui suit :

1. Définir des attentes réalistes quant à la quantité de questions que vous pouvez aborder compte tenu de la durée de votre activité.
2. Déterminez combien il vous faudra de temps pour accueillir les participants, revoir avec eux les points d'ordre administratif, donner des renseignements généraux, etc.
3. Pensez à la façon de rendre votre activité la plus inclusive et accessible possible (voir la [page 33](#) pour plus d'information).
4. Choisissez le modèle de dialogue (voir la [page 16](#)) que vous voulez utiliser et déterminez de quelle façon vous voulez que les gens participent. Songez à utiliser une forme de dialogue (voir la [page 30](#)) qui favorisera la participation de chaque personne.
5. Songez aux activités que vous souhaitez inclure au programme pour accroître l'interactivité et la participation.
6. Faites une liste du matériel dont vous aurez besoin (voir l'exemple de liste de vérification sur la [page 28](#)).
7. Déterminez la façon dont vous consignerez les résultats du dialogue (voir la [page 35](#) pour plus d'information). Prendrez-vous des notes pendant l'activité? Demanderez-vous aux participants de rédiger eux-mêmes leurs réponses? Ferez-vous une récapitulation à la fin de l'activité? Pouvez-vous documenter l'activité avec des photos, des vidéos ou d'autres moyens?
8. Pensez à la façon dont vous pourriez utiliser la technologie ou des outils numériques pour étendre la portée de votre activité (voir la [page 20](#) pour plus d'information).

Exemple de liste de vérification pour une activité sur la réforme électorale au Canada

La quantité et le type de matériel dont vous aurez besoin pour votre activité dépendront de certains facteurs. Vous trouverez ci-dessous une liste de vérification de base que vous pouvez utiliser ou adapter à vos besoins au moment de planifier et de préparer votre activité.

Remarque : Vous pouvez obtenir une version électronique du présent document à canada.ca/dialogue-reforme-electorale.

Accueil et inscription

- Formulaires d'inscription/de présence (et stylos et crayons) (facultatif)
- Liste des invités (si vous avez demandé aux gens de s'inscrire)
- Documents/renseignements généraux à distribuer (facultatif)

Rafraîchissements (facultatif)

- Boissons (et verres)
- Collations (et ustensiles, au besoin)
- Serviettes et assiettes

Équipement audiovisuel (facultatif)

- Ordinateur
- Projecteur ou écran
- Câble(s) d'adaptateur
- Rallonge
- Tout logiciel nécessaire
- Haut-parleurs et microphone(s)

Outils pour le facilitateur

- Programme
- Guide du facilitateur
- Téléphone ou chronomètre

Fournitures nécessaires pour les activités (facultatif)

- Cartons aide-mémoire
- Stylos et/ou crayons
- Marqueurs
- Ruban adhésif (ruban-cache, etc.)
- Matériel propre aux exercices

Étape 4 : Organiser une activité sur la réforme électorale au Canada

C'est le jour du dialogue communautaire sur la réforme électorale au Canada. Selon l'ampleur de l'activité, vous voudrez prévoir de 15 à 90 minutes pour vous préparer avant le début de l'activité. Au moment d'organiser votre activité, vous voudrez tenir compte des points suivants :

- La disposition de la salle : la façon dont vous organisez la salle pourrait influencer le sentiment de sécurité et d'inclusion des participants.
- La façon de rendre votre activité la plus inclusive et accessible possible (voir la [page 33](#) pour plus d'information).
- L'installation d'une table d'inscription (facultatif).
- L'installation et la mise à l'essai de l'équipement audiovisuel (facultatif).
- La préparation du matériel nécessaire pour les activités (p. ex. papier et stylos).
- La préparation des rafraîchissements.

Vous trouverez d'autres conseils et suggestions sur la façon d'organiser et d'animer avec succès des dialogues dans le guide sur la tenue d'un dialogue sur la réforme électorale au Canada (voir la [page 30](#)).

Étape 5 : Tenir un dialogue sur la réforme électorale au Canada

Tenir un dialogue réussi est un art. Pour que les personnes présentes aient une expérience enrichissante et qu'elles aient toutes la chance de participer, vous devez penser à ce qui suit :

- Le ton que vous donnerez au dialogue
- L'établissement d'ententes sur la conduite pendant le dialogue (voir la [page 31](#))
- Les intentions et l'orientation
- La façon de gérer les conflits éventuels
- La façon de favoriser l'accueil de nouvelles idées
- La façon de récapituler le dialogue
- Remercier les personnes de leur participation

N'oubliez pas de consigner les résultats du dialogue (voir la [page 35](#) pour plus d'information) et à les transmettre au Comité spécial sur la réforme électorale (voir <http://www.parl.gc.ca/Committees/fr/ERRE> pour plus d'information).

Guide sur la tenue d'un dialogue sur la réforme électorale au Canada

Félicitations! Vous avez décidé de tenir un dialogue sur la réforme électorale au Canada dans votre communauté. Le but de cette initiative nationale est d'aider à créer un environnement sûr, inclusif et respectueux permettant à des Canadiens de se réunir, de discuter de la réforme électorale au Canada et de participer au dialogue national à ce sujet.

Vous trouverez ci-dessous des conseils et des éléments à prendre en considération en ce qui concerne la tenue d'un dialogue

Organisation de la pièce

L'endroit où vous tiendrez le dialogue aura une incidence importante sur le succès de celui-ci. La plupart du temps, les pièces sont organisées de manière à ce que les participants soient tournés vers l'avant. Pour que le dialogue soit fructueux, vous devez essayer de créer un environnement favorisant la participation et le sentiment d'appartenance. Vous pouvez choisir de faire ce qui suit :

- Choisir une pièce/un endroit facile d'accès, tenant compte du fait que les personnes ont un large éventail de capacités. Idéalement, la pièce sera ouverte, bien éclairée et accueillante, et il sera possible d'organiser les places de différentes façons.
 - Si possible, placez les chaises pour qu'elles forment un cercle (ou plusieurs cercles) pour que les participants se sentent inclus et acceptés.
 - Utilisez les surfaces murales ou des tableaux blancs, le cas échéant, pour échanger de l'information ou pour consigner les idées.
 - Vous pourriez prévoir un endroit distinct pour l'inscription, les rafraîchissements ou les questions. Ces endroits devraient peut-être se trouver un peu à l'écart de l'espace principal réservé aux discussions pour ne pas créer de distraction.
- Si vous le pouvez, vous devriez parler depuis le cercle de participants au lieu de vous placer derrière un lutrin à l'avant de la salle.
 - Encouragez les participants à se déplacer et à former de nouveaux groupes pour répondre aux questions. Ainsi, les personnes apprennent à se connaître et sont exposées à de nouvelles perspectives.
 - Utilisez un microphone sans fil si vous organisez un grand rassemblement pour lequel un microphone serait nécessaire. Ainsi, vous pouvez vous déplacer dans la pièce et remettre le microphone à toute personne souhaitant s'exprimer. Certains participants pourraient se sentir intimidés par l'idée de faire la file pour pouvoir utiliser un microphone au centre de la pièce, ce qui pourrait aussi créer un obstacle pour les personnes confrontées à des problèmes d'accessibilité.

Formes de dialogue

Il y a différents moyens de tenir un dialogue. Selon le nombre de participants et du temps dont vous disposez, vous pourriez demander aux gens de s'installer de différentes façons pour que tout le monde ait la chance de participer. N'oubliez pas de consulter l'exemple de programme d'activités et de guide à l'intention du facilitateur sur la [page 18](#) pour avoir une idée à cet égard.

Séance de type magistral

Ce type de séance est courant et très utile pour transmettre de l'information. En tant que facilitateur, vous utiliserez sans doute ce type de séance pour accueillir les participants, pour passer en revue la raison pour laquelle vous êtes réunis et pour donner des directives. Vous voudrez peut-être limiter le temps dont dispose chaque personne pour parler devant le groupe, car le but du dialogue est de permettre à chaque personne d'exprimer ses idées.

Discussion plénière

Tenir une discussion plénière peut être difficile pour différentes raisons, particulièrement si les participants sont nombreux. Par exemple, certains participants n'auraient peut-être pas la chance de parler, ou peut-être que certaines personnes domineraient la discussion. S'il y a plus que 10 participants, vous voudrez peut-être diviser les participants en petits groupes pour favoriser un dialogue constructif.

Discussion en petits groupes

En divisant un grand groupe en plus petits groupes de cinq ou six personnes, il est possible d'encourager les participants à faire connaître leur point de vue. D'autres formes possibles de dialogue comprennent les suivantes :

- Groupes de trois personnes
Ces groupes fonctionnent bien pour se pencher sur une question particulière, parce que les participants ont ainsi plus de chance de faire part de leurs opinions et d'écouter celles des autres.
- Groupes de deux personnes
En jumelant deux participants, ceux-ci ont la chance de dialoguer de façon plus étroite et d'examiner des sujets de façon plus approfondie.

Réflexions

Après le temps prévu pour le dialogue, vous voudrez peut-être permettre aux groupes ou aux personnes de faire part de leurs réflexions à tout le groupe. Par exemple, vous pourriez demander à une personne de chaque groupe d'exprimer brièvement les idées qui sont ressorties.

Si le nombre de participants est vraiment élevé, vous aurez peut-être du mal à permettre à tous les groupes de faire part de leurs réflexions concernant chacune des questions. Vous voudrez peut-être recueillir de quatre à cinq commentaires (environ 10 minutes) par question. Vous pouvez faire participer chaque groupe en demandant à différents groupes de répondre à différentes questions.

Ententes sur la conduite pendant le dialogue

Vous pouvez donner le ton au rassemblement en établissant des ententes sur la conduite pendant le dialogue, lesquelles indiqueront clairement la façon dont les participants doivent se conduire. Vous voudrez rappeler les ententes aux participants si le dialogue s'éloigne du but original.

Si le temps le permet, vous pouvez faire une activité en groupe pour établir votre propre liste. Vous pouvez utiliser la liste suivante comme point de départ et demander aux participants d'ajouter d'autres éléments, au besoin :

- Écoutez attentivement et faites preuve de respect.
- Donnez à chaque participant la chance de parler.
- Parlez en votre nom seulement et participez sur un pied d'égalité.
- Respectez les opinions des autres.
- Acceptez le fait que vous ne serez pas d'accord avec toutes les idées.
- Éteignez vos téléphones.

Conseils généraux en matière d'animation

- Dans la mesure du possible, apprenez à connaître les participants pour créer un environnement accueillant et favorable au dialogue.
- Concevez votre programme et vos questions de façon à générer des idées et à recueillir les réflexions des gens.
- Donnez le ton au dialogue.
- Demandez aux personnes de bien vouloir donner leur nom avant de prendre la parole.
- Adressez-vous aux participants qui prennent la parole par leur nom, si possible.
- Remerciez chaque personne de sa contribution.
- Encouragez les personnes qui ne se connaissent pas à s'asseoir ensemble.

Considérations relatives à l'accessibilité et à l'inclusion en ce qui concerne le dialogue sur la réforme électorale au Canada

Avant l'activité

- Si possible, consultez un groupe diversifié de membres de la communauté qui pourront vous aider dans le processus de planification et qui seront en mesure de vous donner des conseils sur la façon de répondre aux différents besoins des participants.
- Pensez aux besoins et à l'horaire des participants au moment de choisir le moment où aura lieu l'activité. La date ou l'heure pourrait-elle entraîner un conflit d'horaire (p. ex. fêtes religieuses, examens)?
- Soyez conscient que l'endroit que vous choisirez pourrait avoir une incidence sur le niveau d'aisance de certains membres de la communauté. Pensez à qui pourrait se sentir plus ou moins à l'aise selon l'endroit où aura lieu l'activité (p. ex. bars, lieux de culte).
- Si vous voulez que les participants s'inscrivent à l'avance, pensez à leur demander s'ils ont besoin que vous preniez des mesures d'adaptation spéciales (p. ex. restrictions alimentaires ou besoins en matière d'accessibilité). Ainsi vous pouvez planifier une activité inclusive et accueillante pour tous les participants.
- Bien qu'il soit idéal d'utiliser un endroit entièrement accessible, vous serez peut-être contraint à tenir votre activité dans un endroit qui n'est pas entièrement accessible. Le cas échéant, vous voudrez afficher publiquement de l'information concernant l'accessibilité du site pour que les personnes puissent déterminer si elles pourront participer à l'activité ou non. Par exemple, faut-il emprunter des

escaliers? Y a-t-il des ascenseurs ou des rampes? Les participants devront-ils se tenir debout? Y a-t-il des toilettes pour les personnes à mobilité réduite?

- Pensez aux différents obstacles auxquels pourraient être confrontés les participants. Par exemple, si vous offrez des laissez-passer de transport en commun ou des services de garde d'enfants sur place, un plus grand nombre de personnes seront susceptibles de pouvoir participer à votre activité.

Pendant l'activité

- Si l'activité a lieu dans un endroit situé sur un territoire traditionnel ou une terre visée par un traité, en signe de respect, commencez l'activité en reconnaissant ce fait.
- Si possible, retenez les services d'un interprète gestuel si certains participants sont sourds ou malentendants. Si vous montrez des vidéos, pensez à inclure des sous-titres.
- Si possible, vous voudrez produire des documents imprimés avec une taille de police plus grande ou en braille.
- Faites de votre mieux pour commencer l'activité à temps et la terminer à l'heure prévue pour tenir compte des contraintes de temps des participants.
- Prévoyez des pauses pendant l'activité, surtout si elle est de longue durée.

Étape 6 : Communiquer les résultats d'une activité sur la réforme électorale au Canada

Il est important que tous les Canadiens participent à un dialogue constructif sur la réforme électorale au Canada et que les résultats des dialogues soient communiqués au Comité spécial sur la réforme électorale (voir http://www.parl.gc.ca/Committees/fr/ERRE/pour_plus_d'information).

Vous voudrez peut-être utiliser ou adapter à vos besoins le modèle pour communiquer au Comité spécial sur la réforme électorale les résultats d'une activité sur la réforme électorale au Canada.

De plus, vous pouvez obtenir d'autres renseignements sur la façon de participer aux comités parlementaires spéciaux sur le site Web de la Bibliothèque du Parlement : <http://www.parl.gc.ca/Committees/fr/Participe>.

Les Canadiens qui choisissent de présenter un mémoire au Comité doivent répondre aux conditions et critères suivants :

- Un (1) seul mémoire par personne est autorisé;
- La date limite pour la présentation des mémoires est fixée à 23 h 59 (HNE) le 7 octobre 2016;
- Les mémoires doivent contenir au maximum 3 000 mots (incluant la page de résumé et les notes de bas de page);
- Les mémoires de plus de 1 500 mots doivent être accompagnés d'un résumé;
- On recommande à l'auteur de présenter, à l'intérieur du mémoire, une liste de recommandations et de décrire son rapport avec les principes énoncés dans la motion adoptée par la Chambre des communes le mardi 7 juin 2016, soulignant le mandat du Comité.

Remarque : Vous pouvez obtenir une version électronique du présent document à canada.ca/dialogue-reforme-electorale.

Si vous souhaitez joindre la ministre, vous pouvez lui envoyer un courriel au CDNdemocracy-democratieCDN@pco-bcp.gc.ca ou par la poste à :

Bureau du Conseil privé

Renseignements généraux
c/o Ministre Monsef
Pièce 1000
85 rue Sparks
Ottawa, Canada
K1A 0A3

Modèle pour communiquer au Comité spécial sur la réforme électorale les résultats d'une activité sur la réforme électorale au Canada

Vous trouverez ci-dessous un modèle que vous voudrez peut-être utiliser pour vous aider à prendre des notes pendant l'activité et ensuite communiquer les résultats de votre activité au Comité spécial sur la réforme électorale (voir <http://www.parl.gc.ca/Committees/fr/ERRE> pour plus d'information). N'hésitez pas à l'adapter à vos besoins.

Vous pouvez aussi obtenir des renseignements sur le site Web de la Bibliothèque du Parlement pour savoir comment présenter un mémoire à un comité parlementaire spécial : <http://www.parl.gc.ca/About/House/Witnesses-Guides/guide-brief-f.htm>.

Vous pouvez obtenir une version électronique du présent document à canada.ca/dialogue-reforme-electorale.

1. De quel type de dialogue s'agit-il : (cocher une seule case)

- Dialogue complémentaire
- Causerie informelle
- Dialogue communautaire
- Assemblée générale
- Autre

2. À quelle date le dialogue a-t-il eu lieu? _____

3. Où le dialogue a-t-il eu lieu? _____

4. Qui a organisé l'activité? _____

5. Environ combien de personnes ont participé à l'activité? _____

6. Décrivez brièvement l'activité :

Renseignements généraux :

1. Avez-vous tenu un dialogue sur la réforme électorale et sur la réforme démocratique en général? Oui/Non

a. Dans l'affirmative, quels sont les points saillants du dialogue? (question ouverte)

Valeurs et principes démocratiques

1. Avez-vous tenu un dialogue sur les valeurs et les principes qui sous-tendent la démocratie au Canada? Oui/Non
 - a. Dans l'affirmative, quels sont les points saillants du dialogue?

 - b. Quels principes sont, d'après les participants, les plus importants?

 - c. Quels principes sont, d'après les participants, les moins importants?

Réforme électorale au Canada

1. Avez-vous tenu un dialogue sur les différentes réformes électorales possibles au Canada? Oui/Non
 - a. Dans l'affirmative, quels sont les points saillants du dialogue?

Autres commentaires

1. Le dialogue a-t-il donné lieu à d'autres réflexions dont vous aimeriez nous faire part? Oui/Non
 - a. Dans l'affirmative, de quelles réflexions s'agit-il?

Étape 7 : Faire connaître la réforme électorale au Canada

Vous venez de participer à l'une des plus importantes activités d'engagement des citoyens de l'histoire du Canada. Quelles sont les prochaines étapes?

Le dialogue sur la réforme électorale au Canada vise tout le monde. Il est maintenant temps de passer le mot! Encouragez vos amis et votre famille à participer au dialogue sur la réforme électorale.

Utilisez les mots-clés suivants pour passer le mot sur les médias sociaux :

#ParticipéàlaRÉ #Nomdelaville

- Exemple :
#ParticipéàlaRÉ à #Calgary ou #YYZ
- Exemple :
J'ai #ParticipéàlaRÉ pour dire ce que je pense du vote en ligne

Annexes

Remarque : Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels à canada.ca/démocratie.

Annexe A - Foire aux questions (FAQ) sur la réforme électorale au Canada

Quel est le but des dialogues communautaires sur la réforme électorale du Canada?

Le gouvernement ainsi que des partis politiques de la Chambre des communes, des universitaires et bon nombre de Canadiens sont d'avis que le système électoral du Canada doit être modernisé.

Les activités, comme des assemblées générales et des dialogues communautaires, permettent aux citoyens de participer au processus et de faire part de leur point de vue sur les principes et valeurs qui sont importants pour eux et qui doivent être pris en compte dans le cadre de la modernisation du système électoral du Canada.

De quelle manière ces activités cadrent-elles avec le plan du gouvernement relativement à la réforme électorale?

Même si la démocratie est solide au Canada et bien enracinée, nous devons continuellement chercher à améliorer la façon dont fonctionnent nos institutions démocratiques, ce qui comprend moderniser notre système électoral.

Un Comité spécial sur la réforme électorale a été formé dont le mandat est d'étudier des options de réforme viables, comme le scrutin préférentiel et la représentation proportionnelle, le vote obligatoire et le vote en ligne au fédéral. Tous les députés ont été invités par le Comité spécial sur la réforme électorale à tenir une assemblée générale dans

leur circonscription et à remettre au Comité un rapport comprenant les commentaires de leurs électeurs. Le Comité spécial sur la réforme électorale doit remettre son rapport au Parlement le 1er décembre 2016 au plus tard.

En plus du travail qu'effectuera le Comité spécial sur la réforme électorale, les citoyens et les groupes communautaires sont encouragés à organiser leur propre dialogue sur la réforme électorale du Canada et à faire part des commentaires obtenus au Comité.

Les commentaires des Canadiens, qui seront obtenus par l'intermédiaire du Comité spécial sur la réforme électorale, des députés, des dialogues communautaires et d'autres outils de mobilisation, contribueront à la stratégie du gouvernement relativement à la réforme électorale du Canada.

Quelles idées seront abordées lors des dialogues sur la réforme électorale du Canada?

Les Canadiens qui participeront aux assemblées générales et/ou aux dialogues communautaires auront l'occasion d'exprimer les valeurs et les principes qui sont importants pour eux et qui doivent être pris en compte dans le cadre de la modernisation du système électoral du Canada. On examinera aussi la manière dont les options envisagées permettraient de faire la promotion des principes suivants :

- Efficacité et légitimité
- Engagement

- Accessibilité et inclusion
- Intégrité
- Représentation locale

Pour en apprendre d'avantage sur les principes directeurs relatifs à la réforme électorale du Canada voir la [page 6](#). Vous pouvez aussi consulter cette liste de questions et de sujets pouvant être abordés lors d'un dialogue au sujet de la réforme électorale du Canada sur la [page 22](#).

Comment faire part au Comité spécial sur la réforme électorale des dialogues qui auront lieu dans le cadre de ces activités?

Toute personne ou organisation peut présenter un mémoire au Comité de la Chambre des communes (voir <http://www.parl.gc.ca/About/House/WitnessesGuides/guide-brief-f.htm> pour plus d'information). Les mémoires présentés à des comités font partie de leurs archives publiques, et, par conséquent, ils peuvent être publiés sur leur site Web. Une liste des organisations et des personnes ayant présenté un mémoire figurera en annexe au rapport. Des renseignements généraux sur la participation aux travaux d'un comité parlementaire se trouvent sur le site Web de la Bibliothèque du Parlement : <http://www.parl.gc.ca/Committees/fr/Participate>.

Le site Web du Comité spécial sur la réforme électorale comprend de plus amples renseignements sur la présentation de documents : <http://www.parl.gc.ca/Committees/fr/ERRE>.

Pour en savoir plus : Si vous ne trouvez pas les réponses à vos questions au présent document, n'hésitez pas à communiquer avec nous, au numéro sans frais 1-844-690-8363 (au Canada seulement), ou le 1-800-465-7735 (ATS).